

devenue, précisément à partir du VII<sup>e</sup> siècle, un élément capital de toutes les cérémonies religieuses et publiques en Assyrie et à Babylone<sup>1</sup>. » Un Juif, vivant quatre cents ans plus tard, en Palestine, comme le disent les rationalistes, n'aurait certainement pas pu connaître avec exactitude tous les détails de mœurs qui nous sont donnés dans le chapitre III de Daniel, ainsi que dans les autres parties de ce livre.

<sup>1</sup> Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 190.

## CHAPITRE VI.

## LES TROIS ENFANTS DANS LA FOURNAISE.

Tous les grands officiers de la cour de Nabuchodonosor devaient accompagner le roi à la dédicace de la statue d'or, dans la plaine de Doura, et prendre part à la cérémonie. Le texte énumère un certain nombre des dignitaires royaux, fonctionnaires administratifs, politiques et judiciaires<sup>1</sup>. « Il n'est pas un des titres de cette énumération qui ne corresponde à un titre véritablement assyrien, mentionné dans les documents des rois de Ninive et de Babylone; la correspondance en serait facile à donner et certaine. Mais il est à remarquer que pour deux de ces titres seulement, *paḥat* et *sakan*, répondant assez exactement à ce que sont dans la hiérarchie actuelle de l'empire ottoman *pacha* et *kihaya*, la forme assyrienne a été conservée; pour tous les autres, le texte araméen donne des équivalents... Si ce livre avait été inventé au temps d'Antiochus Épiphane, nous aurions là quelques mots grecs;... nous aurions du moins le titre de *stratègos* (général), qui fut tout de suite adopté dans les langues sémitiques, ainsi que nous le voyons par les inscriptions araméennes<sup>2</sup>. »

Ananias, Misaël et Azarias faisaient partie des grands officiers que Nabuchodonosor avaient convoqués à la fête de l'inauguration de la statue d'or. Daniel appartenait aussi aux premiers corps de l'État, mais il était sans doute absent, à cette époque, de Babylone, et il fut de la sorte affranchi de l'obligation d'assister à un acte de culte idolâtrique. Ses

<sup>1</sup> Dan., III, 2, 3, 27. — Sur les titres et les noms de ces dignitaires, voir Pusey, *Daniel the prophet*, 1864, p. 38, 594-597.

<sup>2</sup> Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 198-199.

compagnons, moins favorisés par les circonstances, ne purent se dispenser de s'y rendre, mais ils ne balancèrent pas à professer généreusement leur foi et refusèrent de se prosterner devant l'idole babylonienne malgré l'ordre royal, réservant leur adoration au seul vrai Dieu.

L'élévation de ces étrangers aux premières charges de la cour leur avait suscité des envieux parmi les Chaldéens indigènes<sup>1</sup>. Il y avait, en Chaldée et en Assyrie, des hommes toujours prêts à dénoncer au roi ceux qu'ils voulaient perdre, comme les monuments nous en offrent plusieurs exemples<sup>2</sup>. Les ennemis des jeunes Hébreux jugèrent l'occasion favorable pour se débarrasser de rivaux ou de concurrents redoutables : ils s'empressèrent de signaler à leur maître ceux qui n'honoraient point ses dieux et n'adoraient point l'idole. Nabuchodonosor était très impérieux et il avait pour ses fausses divinités une vénération profonde : lui dénoncer des sujets rebelles, qui « méprisaient son décret et ne rendaient pas hommage à ses dieux<sup>3</sup>, » c'était employer le moyen de plus efficace pour exciter sa fureur.

Tous les textes de Nabuchodonosor qui ont été retrouvés jusqu'ici témoignent de sa ferveur religieuse. Il ne croyait jamais pouvoir faire assez pour vénérer ses dieux de prédilection :

- 36. De belles choses en abondance,...
- 38. dans ma ville de Babylone,
- 39. en sa présence j'ai porté
- 40. A É-Saggil,
- 41. le temple de sa puissance,
- 42. j'ai fait des restaurations.
- 43. É-Kua, le sanctuaire

<sup>1</sup> Dan., III, 8. Le texte dit d'une manière très expressive : « Les hommes Chaldéens accusèrent les Juifs. »

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 300, la dénonciation faite par Abadnabo au roi de Ninive.

<sup>3</sup> Dan., III, 12.

- 44. de Marduk, seigneur des dieux,
- 45. j'ai fait briller comme le soleil
- 46. sa magnificence (?).
- 47. D'or rouge
- 48. comme pour (les rois et les dieux [?])
- 49. de lapis-lazuli et de morceaux d'albâtre<sup>1</sup>,
- 50. je l'ai soigneusement recouvert<sup>2</sup>.

Sa grande inscription est remplie de traits semblables, des louanges de Mérodach et des autres divinités de Babylone, de tout ce qu'elles ont fait pour lui et de ce qu'il a fait pour elles, de sa reconnaissance pour leurs bienfaits passés et de sa confiance en leur protection pour l'avenir. Ne pas partager à leur égard ses propres sentiments, surtout dans une circonstance solennelle, c'était donc pour elles et pour sa propre personne le plus sanglant outrage. Une telle désobéissance méritait, à ses yeux, la mort.

Les compagnons de Daniel ayant osé résister au roi en face, et n'ayant pas voulu, malgré son ordre formel directement exprimé, se prosterner devant la statue d'or, il les fit précipiter dans une fournaise ardente. Sa colère était telle qu'il ne laissa point le temps de les dépouiller de leurs vêtements précieux : on les jeta dans les flammes avec leurs sarabales ou manteaux<sup>3</sup>, leurs sandales, leurs tiaras et tous leurs vêtements<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « On trouve encore ces pierres dans les ruines de Babylone. » *Records of the past*, t. v, p. 117.

<sup>2</sup> *Inscription de Nabuchodonosor*, col. II; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. III, part. II, p. 14-15; Rodwell, dans les *Records of the past*, t. v, p. 117.

<sup>3</sup> On entend assez souvent par *sarabala* des caleçons, mais ce mot désigne plus probablement le vêtement supérieur que portaient les Assyriens et les Chaldéens. Voir Gesenius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 971. Dan., III, 21, décrit très exactement le costume babylonien; il faut donc l'interpréter d'après les bas-reliefs indigènes.

<sup>4</sup> L'exactitude de cette description est reconnue par M. Cheyne, un ad-

On traitait avec la plus grande rigueur, dans les pays baignés par l'Euphrate et le Tigre, ceux qu'on considérait comme blasphémateurs des dieux. Assurbanipal avait fait représenter, sur les murs du palais de Koyoundjik, le supplice de deux hommes qu'on écorche vivants, après leur avoir arraché la langue. Une légende explique qu'ils sont ainsi châtiés de leur impiété<sup>1</sup>. Nous apprenons aussi par un cylindre que deux blasphémateurs, après avoir eu la langue arrachée, furent brûlés dans une fournaise :

74. .... Dunan
75. et Nabu-ušalli qui commandaient à Gambul,
76. qui contre mes dieux avaient proféré de grandes malédictions,
77. à Arbèle, leurs langues j'arrachai ;
78. j'écorchai leur peau. Dunan, à Ninive,
79. dans une fournaise (*eli išu makaši*) on le plaça et
80. on le brûla comme un agneau<sup>2</sup>.

Un traitement semblable fut infligé, à Babylone même, à Samassumukin, frère d'Assurbanipal, qui s'était révolté

versaire décidé de l'authenticité de Daniel : « Il y a, dit-il, dans Daniel trois choses qui sont incontestablement d'accord avec les coutumes babyloniennes, savoir la condamnation à être brûlé vif, III, 6; la description du vêtement des courtisans, III, 21; et la mention de la présence des femmes aux festins, V, 2. » *Encyclopædia Britannica*, 9<sup>e</sup> édit., t. VI, 1877, p. 803. Cf. Stanley, *Lectures on the Jewish Church* : « Leur vêtement est décrit comme assyrien ou babylonien, non comme palestinien, » *Lect.* xli, t. III, p. 23. Cf. Hérodote, I, 195, avec les notes, dans l'édition de G. Rawlinson, t. I, p. 23.

<sup>1</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. III, pl. 37, 7. — La langue est aussi coupée aux Babyloniens qui avaient parlé contre le dieu Assur. Cylindre de Rassam, col. IV, lignes 66-69, *Keilinschr. Bibliothek*, t. II, p. 192-193; Alden Smith, *Keilschrifttexte Assurbanipals*, t. I, p. 34-35.

<sup>2</sup> Cylindre B, colonne VI; G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 157; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 256-257.

contre ce dernier<sup>1</sup>. On punissait la rébellion contre les rois comme la révolte contre les dieux.

103. Assur, Sin, Samas, Ramman, Bel, Nabu,
104. Istar de Ninive, la céleste reine de Kutmuri,
105. Istar d'Arbèle, Ninip, Nergal et Nusku,
106. qui marchaient devant moi, terrassèrent mes ennemis,
107. Samassumukin, mon frère rebelle
108. qui faisait la guerre contre moi, dans les flammes d'un feu ardent<sup>2</sup>
109. ils le jetèrent et lui arrachèrent la vie<sup>3</sup>.

Lorsque Assurbanipal allait entreprendre la guerre contre son frère rebelle, un devin lui avait annoncé qu'il triompherait de Samassumukin et de ses confédérés, et lui avait dit au nom de Sin :

49. Sur le disque (?) de la lune, il est écrit
50. ainsi : Ceux qui contre Assurbanipal roi d'Assyrie,
51. ont conçu de mauvais desseins et lui ont livré bataille :
52. une mort violente leur est destinée. Avec la pointe de l'épée,
53. la brûlure du feu, la famine et la peste, je détruirai
54. leurs vies<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 91, 100, 106.

<sup>2</sup> *Ina me-qi isati a-[ri]-ri*. M. P. Jensen, dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 290, ligne 51, lit « li'bi (?) », au lieu de : *isati*. Cf. ce qu'il dit, *ibid.*, p. 177, note 12.

<sup>3</sup> Cylindre A, colonne IV; G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 163. Cylindre de Rassam, col. IV, lignes 46-52, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 190-191; Alden Smith, *Keilschrifttexte Assurbanipals*, t. I, p. 32-33. G. Smith suppose, *History of Assurbanipal*, p. 203, que Samassumukin a pu se brûler lui-même dans son palais. Pour la fosse aux lions, cf. p. 166.

<sup>4</sup> Cylindre A, colonne IV; G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 157. Cylindre de Rassam, col. III, lignes 121-126, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 186-187; Alden Smith, *Assurbanipal*, t. I, p. 28-29. — Cf. *Jer.*, xxxix, 12.

Le supplice de la fournaise était donc commun en Assyrie et en Chaldée ; il était inconnu en Palestine et, au temps des Machabées, dans le royaume des Séleucides<sup>1</sup>. Nous avons encore ici par conséquent une preuve nouvelle de la connaissance parfaite qu'avait l'auteur du livre de Daniel de toutes les coutumes babyloniennes.

Le texte sacré appelle *'attoun*<sup>2</sup> le lieu où furent jetés les trois courageux jeunes gens. C'était une sorte de four qui servait probablement à fondre les métaux, en même temps qu'à brûler les criminels. Il avait peut-être une large ouverture dans sa partie supérieure et certainement une ou plusieurs portes dans la partie inférieure. Un bas-relief en bronze d'une des portes du palais de Balawat représente un de ces *'attoun* orientaux. Il paraît de forme rectangulaire et comme partagé en deux étages, à chacun desquels on remarque trois ouvertures, en forme de portes ou de fenêtres, les unes rectangulaires, les autres cintrées. Des flammes s'échappent avec violence de plusieurs d'entre elles. Les têtes d'une dizaine de suppliciés condamnés au feu sont figurées au-dessus et aux côtés de la fournaise<sup>3</sup>.

L'usage de jeter dans une fournaise certains condamnés à mort s'est conservé en Perse. Chardin rapporte qu'en 1662 il vit, pendant la famine, sur les places d'Ispahan, deux fours qu'on garda un mois constamment allumés, afin d'effrayer les marchands de grains et de les empêcher d'abuser de la misère publique<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Parmi les supplices auxquels sont condamnés les frères Machabées, on remarque celui de la poêle et des chaudières d'airain rougies au feu, II Mac., vii, 3, 5, mais non celui de la fournaise.

<sup>2</sup> Dan., iii, 15.

<sup>3</sup> J'ai reproduit cette fournaise dans le *Manuel biblique*, 9<sup>e</sup> édit., t. II, fig. 106, n<sup>o</sup> 1058, p. 768.

<sup>4</sup> Chardin, *Voyage en Perse*, Amsterdam, 1735, t. IV, p. 276 : « [Ali-Kouli-Kaan, généralissime des armées,] fit bâtir un grand four dans la place Royale, et un autre sur la Place Publique, et ordonna aux crieurs

Ananias, Misaël et Azarias furent précipités dans les flammes, selon l'ordre du roi, mais Dieu n'abandonna pas ses fidèles serviteurs : il les garantit de tout mal, pour montrer à tout son peuple et aux Chaldéens eux-mêmes quelle était sa puissance ; il transforma les ardeurs du feu en un vent agréable<sup>1</sup>, et les jeunes Hébreux purent s'écrier avec reconnaissance :

Bénissez le Seigneur, feu et chaleur brûlante,  
Louez-le, exaltez-le à jamais<sup>2</sup>.

de publier que c'était pour y jeter vifs ceux qui vendraient le pain à plus haut prix que la taxe ou qui cacheraient leur blé. Ces fours brûlèrent continuellement durant un mois, mais on n'y jeta personne, parce que nul ne voulut se hasarder à éprouver un si rigoureux supplice par sa désobéissance. »

<sup>1</sup> Dan., iii, 50 (Vulgate).

<sup>2</sup> Dan., iii, 66 (Vulgate).